



PRIX SAMUEL PATY



REGLEMENT INTERIEUR

Initié par l'APHG, le Prix Samuel Paty est l'occasion de travailler en EMC autour de principes et valeurs démocratiques au coeur de la construction intellectuelle et citoyenne des élèves. Il souhaite rendre hommage à notre collègue assassiné en octobre 2020, en mettant en avant le travail pédagogique élaboré en classe, en Enseignement moral et civique.

POUR QUI ET POURQUOI ?

Le Prix valorise et récompense un travail accompli par des élèves de collège (cycle 3 et cycle 4), dans le cadre d'un projet de classe, afin de favoriser la coopération pédagogique, la réflexion collective, la démarche de questionnement et d'esprit critique. Mettre l'accent sur l'acquisition de la culture du jugement, donner l'occasion aux collégiens de développer leur aptitude au discernement et à la réflexion critique, et de confronter leurs jugements à ceux d'autrui, leur permettre de mieux comprendre pourquoi la liberté d'expression est essentielle tant en classe, que dans la société. C'est une liberté fondamentale, à la base du pluralisme, formatrice de futurs citoyens éclairés. Une liberté qui révèle, à l'heure actuelle, une tension entre les intérêts particuliers et l'intérêt général.

COMMENT ?

Autour d'un thème annuel lié aux programmes d'EMC.

Le prix s'appuie sur l'article L 111-1 du Code de l'Éducation, selon lequel « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'École de faire partager aux élèves les valeurs de la République », et sur le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui souligne que « l'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen ».

Il répond aux attendus des programmes de l'enseignement moral et civique, à travers les trois objets d'étude :

- *Respecter autrui*, qui invite à saisir l'importance du pluralisme.
- *Acquérir et partager les valeurs de la République*, qui est à la source de l'identification des libertés fondamentales, des ressources littéraires, artistiques et historiques mettant en valeur la/les liberté(s), et des combats afin de la/les garantir.
- *Construire une culture civique*, qui permet d'accompagner les élèves dans l'apprentissage de l'esprit critique, compétence indispensable dans la construction d'une citoyenneté éclairée.

Le thème choisi pour la première session du concours 2021-2022 est : **Sommes-nous toujours libres de nous exprimer ?**

Le travail peut être réalisé en EMC ou être interdisciplinaire, à la libre appréciation des professeurs. Il peut s'inscrire dans le cadre d'un EPI, du Parcours citoyen, d'un club citoyen.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription s'effectue via l'adresse prixsamuelpaty@gmail.com

SOUS QUELLE FORME ?

Les formats attendus sont libres et multiples en fonction du projet choisi : une production graphique (BD), la rédaction d'un plaidoyer en faveur de la liberté d'expression, une affiche, la vidéo d'un café citoyen autour des questions sensibles relatives à la liberté d'expression et/ou à la laïcité, un court-métrage, mais aussi des posters, photos, écrits, lapbooks, capsules vidéos, podcast, webradio, blogs ou sites internet, padlets ...

Ils doivent toutefois pouvoir être consultables en ligne ou sous une version numérisée et transmis par voie électronique à l'adresse prixsamuelpaty@gmail.com.

Une clé USB peut également être fournie.

Les professeurs inscrivant leur classe seront informés des modalités pratiques de restitution. Les établissements devront fournir une attestation globale d'autorisation de captation et de diffusion de l'image / de la voix des élèves.

Exceptionnellement, pour la première session du concours, et en raison du contexte sanitaire, les travaux peuvent avoir été réalisés l'année de la candidature ou l'année précédente.

QUAND ?

Pour la première année, le concours est officiellement annoncé le 8 octobre 2021.

Les professeurs désirant participer doivent renvoyer la fiche d'inscription avant le 15 novembre et compléter la fiche de suivi.

Les travaux doivent être transmis pour la fin du mois d'avril 2022.

Après délibération, les résultats seront annoncés à la fin du mois de mai.

Les lauréats seront prévenus en amont de la remise du Prix qui aura lieu en octobre 2022.

LES ATTENDUS ET LES CRITERES DE SELECTION

Les travaux seront jugés selon les critères suivants :

- Pertinence par rapport au thème
- Originalité de l'action ou du projet
- Qualités rédactionnelles : contenu, profondeur de la réflexion menée
- Qualités visuelles : illustrations, mise en page, procédés graphiques

CRITERES

EVALUATION

Pertinence par rapport au thème

Le thème est-il respecté ?
La liberté d'expression est-elle définie ?
Selon quelles sources ?

Originalité de l'action ou du projet

Le projet est-il en lien avec le thème ?
Permet-il de développer l'aptitude à la réflexion critique, au discernement ?
Contribue-t-il à une collaboration entre les élèves ?
Dans le cas d'un EPI, quelle est la contribution de chacune des disciplines ?

Qualités rédactionnelles :
contenu, profondeur de la réflexion
menée

Quelle est la pertinence de la réflexion menée autour de la question proposée ?
Quels arguments sont proposés ?
Les valeurs républicaines sont-elles mises en œuvre ?
Selon quelle logique ?
Quelle(s) liberté(s) a/ont été identifiée(s) ?
Quelles références sont mises en avant ?
Comment s'exprime la liberté d'expression ?

Qualités visuelles :
illustrations, mise en page, procédés
graphiques

Quelle mise en scène ou mise en page est proposée ?
Quelle est la pertinence de la ou des illustration(s) ? Le format choisi est-il adapté au sujet ? Quelle qualité du son (éventuel) et des images ? L'ensemble est-il cohérent ?

LE JURY

Le Comité de pilotage se compose de professeurs enseignant aux différents niveaux de l'enseignement secondaire et supérieur et d'un membre de la famille de Samuel Paty.

Le prix Samuel Paty est décerné par un jury présidé par Christophe Capuano.

Le jury désignera les trois meilleurs travaux tous niveaux confondus.

RECOMPENSE

Premier Prix : Visite d'un lieu emblématique de la démocratie républicaine (Assemblée Nationale/ Sénat) et visite du Panthéon

Un ouvrage de référence pour le CDI des collèges des trois classes ayant rendu les meilleurs travaux

Un ouvrage de référence pour le professeur encadrant la classe

Un livre par élève